



Ordre du jour du Conseil Municipal du 21 décembre 2017 à 19 h

Ordre du jour :

- ◇ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 octobre 2017 (déjà transmis)
- ◇ Désignation du secrétaire de séance
- ◇ Décisions de M. le Maire article L 2122.22 du C.G.C.T

Délibérations :

FINANCES

- 1) Budget principal - Investissements 2018 : autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses avant le vote du Budget Primitif
- 2) Création d'une régie à la seule autonomie financière
- 3) Conseil d'exploitation de la Régie « Service Enfance Jeunesse Mirevalais » : désignation des membres
- 4) Budget Communal 2017 : Décision modificative n°2

RESSOURCES HUMAINES

- 5) Reprise du CLSH en régie : création d'un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi
- 6) Reprise du CLSH en régie : indemnités de licenciement
- 7) Création d'un poste d'agent contractuel
- 8) Création de 10 postes en contrat d'engagement éducatif
- 9) Tableau des effectifs : modification
- 10) Régime indemnitaire des agents

AFFAIRES GENERALES

- 11) Cimetière : Autorisation de lancer la procédure d'abandon et de reprise de concessions
- 12) Modification des statuts du SIVOM du Canton de Frontignan
- 13) Thau Agglo : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

AFFAIRES SCOLAIRES

- 14) Convention type d'accompagnement d'enfant de l'accueil de loisirs le mercredi aux activités associatives
- Questions diverses